

## En partenariat avec

•••Le Conseil Départemental d'Accès au Droit de l'Essonne,



•••Le Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles (CIDFF),



•••Le Point d'Accès au Droit d'Évry-Courcouronnes,



•••La Conférence des financeurs pilotée par le Département de l'Essonne,



L'association AGE 91 propose des permanences juridiques physiques et téléphoniques.

## AGE 91 c'est aussi ...

### des actions à destination des professionnels

#### ••• Formation des professionnels du handicap :

Droits et devoirs des adultes handicapés  
Prévention de l'épuisement professionnel  
Travailler en équipe  
Refus d'aide et refus de soin  
La protection juridique des majeurs  
Démarche éthique : initiation



...

#### **Demandez votre catalogue !**

#### ••• Sensibilisations gratuites

Des sessions de 2 h 30 en deux niveaux (soit 5 h) visant à sensibiliser les professionnels aux spécificités de l'accompagnement des adultes en situation de handicap.

Thème : « **Prévention de la maltraitance et promotion de la bientraitance** »

Ces sessions sont financées par le Conseil départemental de l'Essonne.

••• **Club'AGE** : espace de rencontre et d'échange des pratiques destiné aux directeurs d'établissement d'hébergement essonnien.

**Renseignements au  
01 64 99 65 05**



Point d'Accès au Droit  
des adultes en  
situation de handicap



07 62 21 15 76



« Avec le concours financier de la  
Conférence des financeurs pilotée par  
le Département de l'Essonne »

## Les missions du Point d'Accès au Droit

Ce **service gratuit** s'adresse aux **adultes en situation de handicap**, à leurs **familles** et aux **professionnels**, notamment ceux des champs sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Pour toutes questions ou problématiques juridiques liées au handicap, **un(e) juriste** :

- vous **écoute**, vous **informe** sur vos droits, vos obligations, dans les domaines civil, pénal, social et administratif,
- vous **aide** dans l'accomplissement de vos démarches administratives et judiciaires,
- vous **oriente** vers les services compétents,
- **assure** 2 types de permanences juridiques qui vous sont destinées,
- **anime** des réunions d'informations juridiques.

## Permanences physiques

Au Point d'Accès au Droit d'Evry-Courcouronnes

7 Clos de la Cathédrale  
EVRY-COURCOURONNES

Les 1er et 3ème jeudis du mois,  
de 9h à 12h

Prendre **rendez-vous**  
au **01 60 91 07 88**

Ces permanences sont assurées par un(e) juriste du CIDFF et s'adressent aux adultes handicapés et à leur entourage.



## Permanences téléphoniques

07 62 21 15 76

Les 2ème et 4ème mercredis  
du mois  
de 9h à 12h

Un répondeur 24 h sur 24 est à votre disposition pour laisser un message.

Vous pouvez également nous écrire à l'adresse suivante :

**AGE 91**

**Point d'Accès au Droit des adultes en situation de handicap**

Parc de la Julienne  
26 rue des Champs

91830 LE COUDRAY-MONTCEAUX

ou par courriel : [padhandicap@age91.org](mailto:padhandicap@age91.org)

Ces permanences sont assurées par un(e) juriste du CIDFF et s'adressent aux adultes en situation de handicap, à leurs proches et aux professionnels.